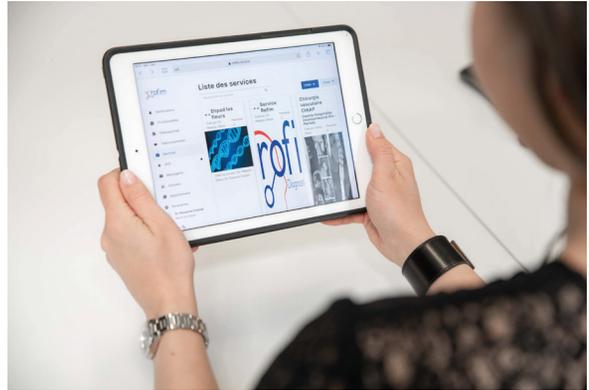


LA PLATEFORME DE TÉLÉMÉDECINE ROFIM

L'un des axes du projet de loi « Ma santé 2022 » est de faire du numérique un atout pour le partage de l'information en santé. Rofim, la plateforme de télémedecine créée en 2018 par le Dr. David Bensoussan, s'inscrit parfaitement dans le prolongement de cette volonté nationale.



Crédit photo : DR

LES FONCTIONNALITÉS DE LA PLATEFORME

La plateforme Rofim propose de nombreuses fonctionnalités : tout d'abord, elle est équipée d'un module de télémedecine collaborative, incluant une solution de téléexpertise et de téléconsultation. « Cela permet d'avoir un avis spécialisé en temps réel, et d'éviter des allers-retours interminables pour les dossiers complexes », explique le Dr. Bensoussan.

Il existe aussi un second module e-RCP, permettant la tenue de Réunions de Concertation Pluridisciplinaire, grâce à une messagerie sécurisée et à l'échange de dossiers patients informatisés. Le Professeur Frédéric Sebag, « Chirurgien général et endocrinien à l'Hôpital de la Conception à Marseille (AP-HM), en atteste : « en cancérologie, les réunions de coordinations sont indispensables pour discuter avec des confrères d'autres régions. Le DCC (Dossier Communiquant de Cancérologie), notamment, a grandement facilité la coordination des professionnels de santé en favorisant l'échange de données médicales ».

UN OUTIL INTEROPÉRABLE

« La plateforme a été pensée pour les établissements de santé, en mode SaaS, permettant une grande interopérabilité avec les SIH », décrit le directeur. En effet, l'objectif numéro un est de permettre aux différents services de travailler en toute transversalité. Jérôme Taïeb, chef de service cardiologie à l'hôpital d'Aix-en-Provence, rajoute que « l'interopérabilité est optimale avec les appareils d'infographie et d'imagerie du service ».

Concernant la prise de rendez-vous, la plateforme passe par les canaux habituels de l'établissement de santé. Le patient réserve un créneau directement sur l'agenda de l'hôpital, sans avoir à passer par Rofim. Les comptes-rendus, les factures et les ordonnances sont ensuite remontés automatiquement dans le DPI. « C'est un flux d'informations complètement automatisé, et cela ne change pas les habitudes du patient. L'outil s'adapte également aux praticiens, grâce aux différents workflows que nous avons développés [...] C'est l'outil qui s'adapte aux utilisateurs et pas l'inverse », se félicite le Dr. Bensoussan.

LE PARTAGE D'INFORMATIONS DE MANIÈRE SÉCURISÉE

Le fondateur de Rofim revient sur la genèse de la création de la plateforme : « La demande vient du terrain [...] Il n'y avait pas d'outil sécurisé pour partager un dossier ou pour demander un avis à un praticien ». En effet, le partage des données de santé doit se faire dans le respect des réglementations en vigueur, notamment sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Désormais, « la plateforme nous permet d'envoyer des ECG, de l'imagerie, des fichiers initialement très lourds [...] Nos conversations sont sécurisées, tracées et répondent aux exigences de la CNIL », explique le chef de service le Dr. Taïeb. En effet, la sécurisation des données de santé fait partie des priorités au sein de Rofim. « Les données de la plateforme sont stockées dans une infrastructure certifiée HDS et des sociétés externes audient annuellement notre niveau de maturité en cybersécurité », précise le Dr. Bensoussan.



Dr David Bensoussan

Créateur de Rofim

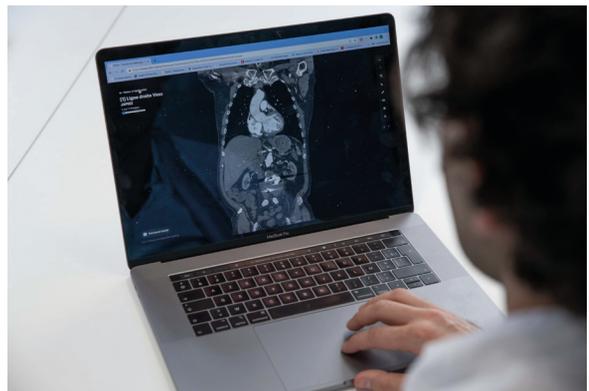
Crédit photo : DR



Jérôme Taïeb

Chef de service cardiologie à l'hôpital d'Aix-en-Provence

Crédit photo : DR



Crédit photo : DR

Mais l'outil n'en demeure pas moins très simple d'utilisation. Chaque professionnel de santé possède son dashboard, avec ses notifications et sa messagerie. « Les professionnels de santé qui nécessitent un avis médical, envoient un message et le dossier patient via la messagerie au destinataire, il est ensuite possible de prévoir un créneau pour en discuter, c'est vraiment simple », décrit le Dr. Jérôme Taïeb.

LE FUTUR DE ROFIM ET DE LA TÉLÉMÉDECINE

Aujourd'hui, Rofim ne dénombre pas moins de 700 numéros Finess enregistrés. La plateforme gère également les besoins en télémedecine de 3 GCS, ce qui prouve la réelle connexion ville-hôpital, et l'intérêt des professionnels à échanger entre eux. Le Pr. Sebag résume cela comme « la démocratisation de l'accès à une expertise ».

De son côté, le Dr. Taïeb souligne l'inadéquation actuelle entre la demande et l'offre de soins : « Bientôt tout ce qui n'est pas urgent, passera au second plan, et l'accès aux soins va devenir de plus en plus difficile. Le développement de la télémedecine est l'une des solutions pour pallier ce problème d'accès aux soins ».